



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

☑ Présentation générale

- ✓ Diplôme de niveau 5 qui permet d'exercer des fonctions de technicien supérieur. Les activités et les secteurs d'intervention sont très variés et sont liés à **l'animation et au développement** : au profit des territoires ruraux ; au profit des exploitations agricoles et des entreprises rurales ; au profit des usagers en territoire rural.
- ✓ Obtention du diplôme : 7 épreuves (2 épreuves terminales et 5 épreuves en CCF).

☑ Poursuite d'études

- ✓ Licence professionnelle dans le secteur de la conduite de projet, du tourisme, du patrimoine, de l'animation locale, Licence professionnelle (valorisation produits du terroir, projet patrimoine / tourisme, actions culturelles...)
- ✓ Equivalence partielle de diplôme avec le DEJEPS "animation socio-éducative ou culturelle", mention "développement de projets, territoires et réseaux" délivré par le ministère en charge de la jeunesse et des sports.

☑ Insertion professionnelle

- ✓ Agent de développement
- ✓ Chargé de projet pour un territoire
- ✓ animateur de structure de développement local (conseil départemental, conseil régional...)
- ✓ Coordinateur de service aux personnes
- ✓ Chargé de mission dans une association
- ✓ animateur dans une structure touristique
- ✓ Conseiller en développement local

☑ Etablissements proposant cette formation

Lycée du Bourbonnais (03)- Moulins- 04.70.46.92.80

Lycée G Sand (43) –Yssingeaux- 04 71 65 70 50

■ Formation scolaire

☑ Pour en savoir plus...

eapauvergnerhonealpes.fr



✓ Fonctionnement par modules (M.)

Domaine commun à tous les BTSA

- Accompagnement du projet personnel et professionnel (M.11)
- Organisation économique, sociale et juridique (M.21)
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation (M.22)
- Langue vivante (M.23)
- Education physique et sportive (M.31)

environ 10h00 / semaine

Domaine du champ professionnel

- Traitement des données (M.41)
- Technologies de l'information et du multimédia (M.42)
- De l'espace au territoire (M.51)
- Les acteurs des services en territoire rural (M.52)
- Diagnostic de territoire cible dans le secteur des services (M.53)
- Méthodologie de projet (M.54)
- Conception et conduite d'un projet de service en territoire rural (M.55)
- Mercatique et qualité des services (M.56)
- Gestion juridique et financière des services (M.57)
- Animation, communication et négociation professionnelles (M.58)
- Stages – 12 à 16 semaines (M.61)
- Module d'initiative locale (M.71)

environ 20h00 / semaine

✓ Stages (M.61)

12 à 16 semaines de stage permettant de vivre des situations significatives du référentiel professionnel parmi les champs de compétences suivants :

- Communication et médiation
- Conception, mise en œuvre et animation de projets
- Gestion d'une structure

✓ Des matières au sein des modules

- Français, Documentation & Langue vivante
- Histoire-Géographie
- Education socio-culturelle
- Education physique et sportive
- Mathématiques & Informatique
- Sciences Économiques Sociales et de Gestion, Gestion commerciale
- Sciences et techniques des équipements

✓ L'horaire hebdomadaire

- A titre indicatif, une semaine pour la formation en voie scolaire, compte 30h00 de cours.
- L'organisation pédagogique des établissements et les modalités d'apprentissage varient. Les horaires hebdomadaires sont liés à cette organisation et peuvent donc varier d'un établissement à l'autre.

✓ Les épreuves

- Des épreuves terminales écrites ou orales - (50%)
- Des contrôles en cours de formation (CCF) - (50%)
- Des coefficients de 2 à 12.